



FICHER DE TRAITEMENT DES QUESTIONS DES ENTREPRISES
--

Consultation : **MAINTENANCE PREVENTIVE ET CORRECTIVE DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE VENTILATION SANITAIRE ET PLOMBERIE DU CAMPUS DU CNRS D'ORLEANS**

Référence : 2026-28

Date de dernière mise à jour de ce fichier : 08/10/2026

Question n°1	L'annexe 3 du CCTP (gammes de maintenance et périodicités) est citée dans le CCTP mais absente du dossier. Pouvez-vous la mettre en ligne ?
Réponse du CNRS	L'Annexe 3 CCTP V2 sera transmise en ligne
Les documents de la consultation ont-ils été modifiés suite à cette question ?	Non pas de modification
Question n°2	Faut-il prévoir une ronde mensuelle de surveillance des installations en plus des Visites préventives ? Si oui, quelle fréquence, quel périmètre (tous les bâtiments ou seulement certains) ?
Réponse du CNRS	Non dans un premier temps, aucune ronde mensuelle n'est demandée. Les visites préventives doivent suffirent. Des avenants plus spécifiques pourront ajuster le contrat si besoin .
Les documents de la consultation ont-ils été modifiés suite à cette question ?	Non pas de modification

Question n°3	Vous demandez un relevé de compteurs dans le CCTP, pouvez-vous nous préciser le quantitatif et type de compteurs à relever ?
Réponse du CNRS	Le nombre de compteur est indiqué dans le document annexe 2 CCTP inventaire matériel V1 Le nombre total en tranche ferme est de 49 compteurs
Les documents de la consultation ont-ils été modifiés suite à cette question ?	Non pas de modification
Question n°4	Le sel des adoucisseurs, les filtres haute efficacité (labos, salle blanche) et le fluide frigorigène d'appoint sont-ils inclus au forfait ou facturés au BPU ? Si oui pouvez-vous nous fournir les références exactes des filtres à prendre en charge au titre du contrat ?
Réponse du CNRS	- Les fluides frigorigènes seront facturés au BPU en fonction des appoints suite à des travaux de maintenance effectués et de la nature du fluide. - La fourniture du sel sera au forfait dans le contrat. - Les filtres haute efficacité seront facturés au BPU en fonction du résultat d'un test d'intégrité réalisé annuellement. (La prise de référence se fera lors de la prise en charge du contrat)
Les documents de la consultation ont-ils été modifiés suite à cette question ?	Non pas de modification
Question n°5	Les listes d'équipements ICPE de l'annexe 2 ne comptent pas toujours les unités intérieures (44 climatiseurs dans l'inventaire CEMHTI HT contre 29 groupes dans la liste ICPE). Le périmètre de maintenance couvre-t-il les unités intérieures en plus des groupes extérieurs ?
Réponse du CNRS	Oui les unités intérieures sont à prendre dans le contrat de maintenance
Les documents de la consultation ont-ils été modifiés suite à cette question ?	Non pas de modification

Question n°6	Pouvez-vous indiquer où chiffrer les équipements MACLE (aucune ligne dédiée au DPGF) ?
Réponse du CNRS	Les équipements Macle sont dans : Annexe 4 références appareils tranche optionnelle Le refroidissement dédié au microscope fera partie d'un avenant au besoin (ou lors de la prise en charge)
Les documents de la consultation ont-ils été modifiés suite à cette question ?	Non pas de modification
Question n°7	Les références distinguent des équipements soumis et non soumis. Pouvez-vous préciser la différence entre les deux ?
Réponse du CNRS	Il n'y a aucune différence les 2 sont à prendre en compte dans le chiffrage
Les documents de la consultation ont-ils été modifiés suite à cette question ?	Non pas de modification
Question n°8	Les fournitures de filtres CTA sont-elles incluses ? Dans l'affirmative, merci de préciser la typologie des filtres concernés (préfiltration, filtration fine, HEPA, filtres spécifiques laboratoires) ainsi que les périodicités de remplacement applicab
Réponse du CNRS	La fourniture des filtres CTA doit être inclus dans le contrat. Les filtres sont principalement de type G4 et F7 (à découper ou poche), La filtration spécifique 85% (H14) devra être au BPU après relevé à la prise en charge car le remplacement ne sera pas systématique, mais en fonction de l'utilisation. Des gammes et périodicité ont été données en annexe 3 CCTP qui seront à adapter après la prise en charge et en fonction de l'utilisation.

Les documents de la consultation ont-ils été modifiés suite à cette question ?	L'Annexe 3 CCTP V2 sera transmise en ligne
Question n°9	Pouvez-vous nous accorder un délai de 3 semaines supplémentaire pour répondre à votre appel d'offre, soit le 6 novembre 2026 ?
Réponse du CNRS	Il n'est pas possible de reporter la date limite de dépôt des offres.
Les documents de la consultation ont-ils été modifiés suite à cette question ?	Pas de modification
Question n°10	L'inventaire est-il exhaustif (dans le listing certains équipements sont notés « plus utilisé, inconnu, années manquantes, matériels non soumis ») ?
Réponse du CNRS	Seul le matériel noté plus utilisé n'est pas à chiffrer Les autres doivent être inclus
Les documents de la consultation ont-ils été modifiés suite à cette question ?	Pas de modification
Question n°11	Les équipements indiqués "non soumis" ou "plus utilisés" sont-ils exclus du futur marché ?
Réponse du CNRS	Tous les équipements doivent être dans le marché

Les documents de la consultation ont-ils été modifiés suite à cette question ?	Pas de modification
Question n°12	En cas d'écart important, est-ce qu'il y aura possibilité de faire des avenants complémentaires ?
Réponse du CNRS	Oui en fonction de la prise en charge également
Les documents de la consultation ont-ils été modifiés suite à cette question ?	Pas de modification
Question n°13	Existe-t-il un PPI ou plan de renouvellement ? Et si oui, quels équipements sont prévus au renouvellement dans les 3 prochaines années
Réponse du CNRS	Il n'a pas été encore établi de PPI ou de plan de renouvellement Il sera fait après ce marché , supporté par la prise en charge de celui-ci et les améliorations énergétiques des installations existantes
Les documents de la consultation ont-ils été modifiés suite à cette question ?	Pas de modification
Question n°14	Quels équipements génèrent le plus de dépannages ?
Réponse du CNRS	Il n'y a pas depuis 1 an de panne récurrente sur des équipements particuliers Les pannes sont essentiellement dû à la vétusté Les sanitaires et la plomberie peuvent être une cible d'amélioration : qualité de l'eau : à confirmer pendant après appréhension du contrat .

Les documents de la consultation ont-ils été modifiés suite à cette question ?	Pas de modification
Question n°15	Avez-vous le nombre réel de dépannages, astreintes et alarmes sur les installations tertiaires & process des 3 dernières années ?
Réponse du CNRS	Nous n'avons pas de recul précis sur les années précédentes : l'instauration d'une GMAO le permettra dans le futur
Les documents de la consultation ont-ils été modifiés suite à cette question ?	Pas de modification
Question n°16	Quelle est la répartition actuelle CVC / plomberie ?
Réponse du CNRS	60% CVC contre 40% plomberie
Les documents de la consultation ont-ils été modifiés suite à cette question ?	Pas de modification
Question n°17	Souhaitez-vous des permanences hebdomadaires programmées notamment pour assurer la conduite et la surveillance des installations comme demandé dans votre CCTP ?
Réponse du CNRS	Oui dans un premier temps, Qui sera ajusté en fonction du volume d'appareils à maintenir et de la conduite

Les documents de la consultation ont-ils été modifiés suite à cette question ?	Pas de modification
Question n°18	Disposez-vous déjà d'un registre fluides complet et à jour ? Et si oui, quel volume annuel de fuites est constaté ?
Réponse du CNRS	Il n'y a pas de registre officiel à jour. C'est à prévoir dans le futur.
Les documents de la consultation ont-ils été modifiés suite à cette question ?	Pas de modification
Question n°19	Concernant les CTA, pouvez-vous nous communiquer les modèles des filtres de chaque équipement ?
Réponse du CNRS	Nous n'avons pas de liste exhaustive seul les références des CTA.
Les documents de la consultation ont-ils été modifiés suite à cette question ?	Pas de modification
Question n°20	Concernant les CTA avec des gaines textiles, pouvez-vous nous préciser la procédure d'entretien et de nettoyage si vous ne possédez pas un jeu de gaine de rechange ?
Réponse du CNRS	Nous n'avons pas de milieu spécifiquement pollué : une périodicité n'est pas nécessaire. Il faut donc prendre en compte un nettoyage suivant l'état de la gaine. Il faut chiffrer dans le BPU : la prestation de nettoyage et la prestation de remplacement de ces gaines

Les documents de la consultation ont-ils été modifiés suite à cette question ?	Pas de modification
Question n°21	Concernant les GTB / GTC Esme, Distech, Kieback & Peter, Siemens, Trox / Belimo: pouvez-vous nous confirmer que les licences et mise à jour logiciels sont à votre charge ?
Réponse du CNRS	Les licences ne sont pas dans le contrat Seul l'accompagnement d'un technicien sera facturé
Les documents de la consultation ont-ils été modifiés suite à cette question ?	Pas de modification
Question n°22	Pouvez-vous nous confirmer que toutes les fournitures, consommables et pièces détachées sont hors forfait sur bon de commande (pour le préventif et le correctif) et notamment les filtres ? Si non, pouvez-vous détailler les limites et/ou seuils ?
Réponse du CNRS	Les fournitures et consommables pièces détachées sont comprises dans le forfait Pour les prestations préventives de niveau 1 à 3 Et pour les prestations correctives de niveau 1 à 2 Voir CCTP 2.1.3 Prestations préventives, Contenu de l'offre forfaitaire, 2.1.4 Prestations correctives et curatives, Contenu des prestations de marché
Les documents de la consultation ont-ils été modifiés suite à cette question ?	Pas de modification
Question n°23	Pouvez-vous nous confirmer que les interventions « constructeur » de niveau 4 notamment sur les groupes frigorifiques ou centrales de détection gaz sont considérés comme hors forfait (bon de commande) ?

Réponse du CNRS	Les interventions constructeurs seront hors forfait
Les documents de la consultation ont-ils été modifiés suite à cette question ?	Pas de modification
Question n°24	Pouvez-vous nous préciser le nombre d'analyses légionnelles attendues par an ?
Réponse du CNRS	1 analyse légionnelle par an comme l'indique la réglementation.
Les documents de la consultation ont-ils été modifiés suite à cette question ?	Pas de modification
Question n°25	Pouvez-vous nous préciser les bâtiments ou zones soumis à régime restrictif (ZRR)/ PPST ?
Réponse du CNRS	Le bâtiment ICARE est le seul ZRR. Tout autres risques seront spécifiés dans le PPSPS
Les documents de la consultation ont-ils été modifiés suite à cette question ?	Pas de modification
Question n°26	Les pénalités sont particulièrement sévères compte tenu de la criticité de certaines de vos installations, quels indicateurs de performance seront réellement suivis ? Vous indiquez une réunion de pilotage annuelle, ces indicateurs seront suivis uniquement annuellement ?

Réponse du CNRS	Une réunion de pilotage sera mensuelle et un bilan annuel. Les indicateurs défini dans l'annexe 1 du CCTP seront évoqués lors de ces réunions
Les documents de la consultation ont-ils été modifiés suite à cette question ?	Pas de modification
Question n°27	Il semble manquer le quantitatif des radiateurs sur une majorité de bâtiments (listing disponible uniquement sur les bâtiments Hébergement et IRAMAT). Pouvez-vous compléter l'inventaire ?
Réponse du CNRS	Seul les bâtiments Hébergement et IRHT, CLE, RESTAURANT sont concernés Les appareils des autres bâtiments ne sont compris dans l'offre Iramat n'a pas de thermostatique
Les documents de la consultation ont-ils été modifiés suite à cette question ?	Les modifications ont été apportées au document Annexe2 CCTP inventaire matériel V1
Question n°28	Le contrat intègre les « Prélèvements et analyses annuelles (eau chaude sanitaire) pour prévenir la légionellose ; o Analyses complémentaires en cas de détection de légionnelle » page 25. Mais pouvez-vous nous indiquer si les produits de traitement d'eau sont à inclure au titre du contrat, pour les produits utilisés en préventif ? pour les produits utilisés en correctif ? »
Réponse du CNRS	Nous n'utilisons pas aujourd'hui de produit préventif dans les installations ECS de l'ensemble du campus. Les produits de traitement utilisés en correctif feront l'objet d'un bon de commande hors forfait suivant BPU
Les documents de la consultation ont-ils été modifiés suite à cette question ?	Pas de modification
Question n°29	L'Annexe 2 identifie MACLE en TO10 et CBM en TO11, sans ligne DPGF distincte pour MACLE. Pouvez-vous confirmer où chiffrer MACLE et, le cas échéant, transmettre un DPGF corrigé intégrant MACLE et CBM ?

Réponse du CNRS	l'annexe 2 à l'AE et e CCAP ont été actualisés.
Les documents de la consultation ont-ils été modifiés suite à cette question ?	oui